

Prix de l'eau

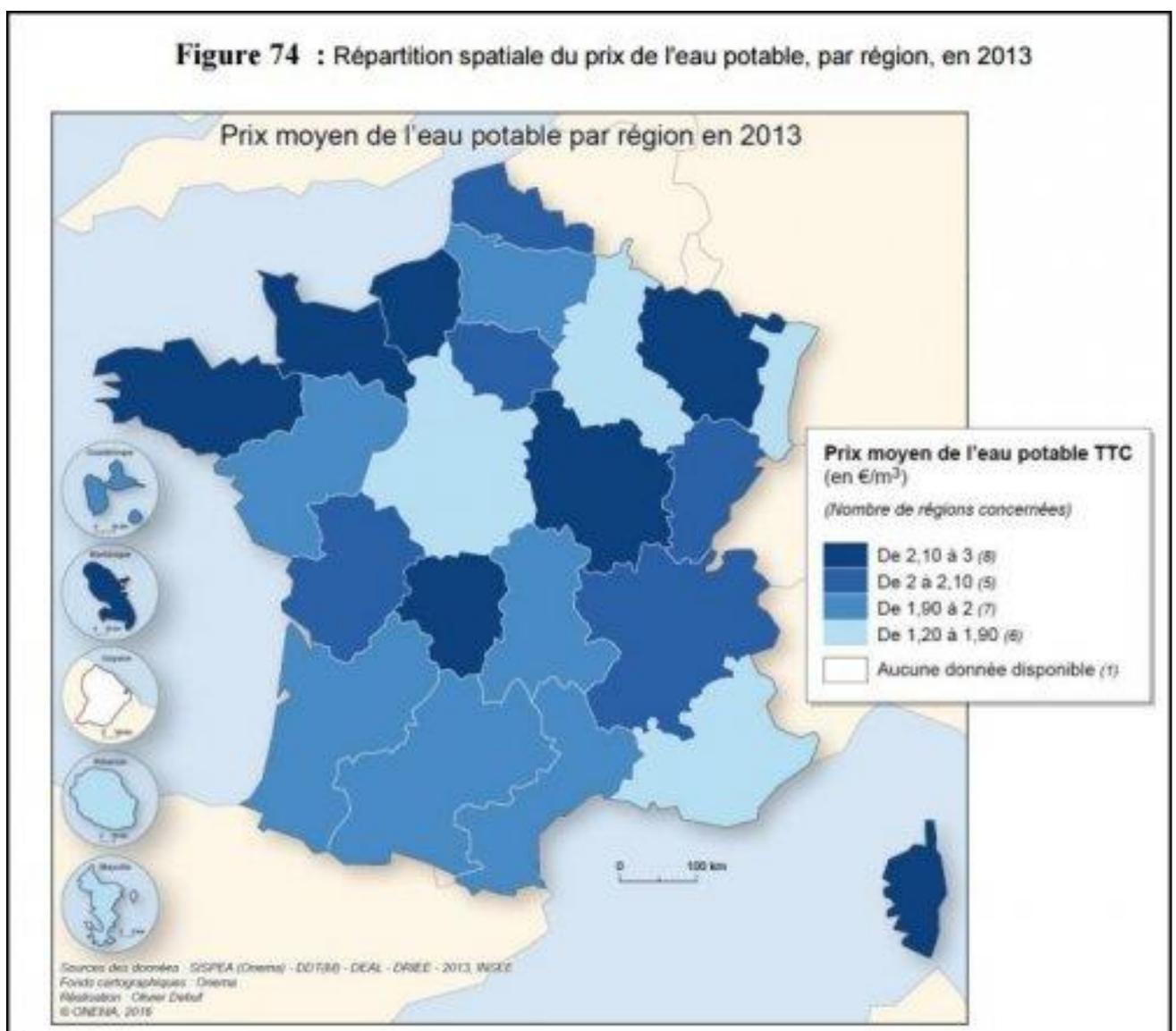
Moins je consomme et plus je paie !

En septembre 2016, l'Observatoire des services de l'eau et de l'assainissement publiait un « Panorama des services et de leur performance en 2013 ». La lecture de [Gérard Borvon](#) de [S-eau-S](#).

[Voir le rapport](#)

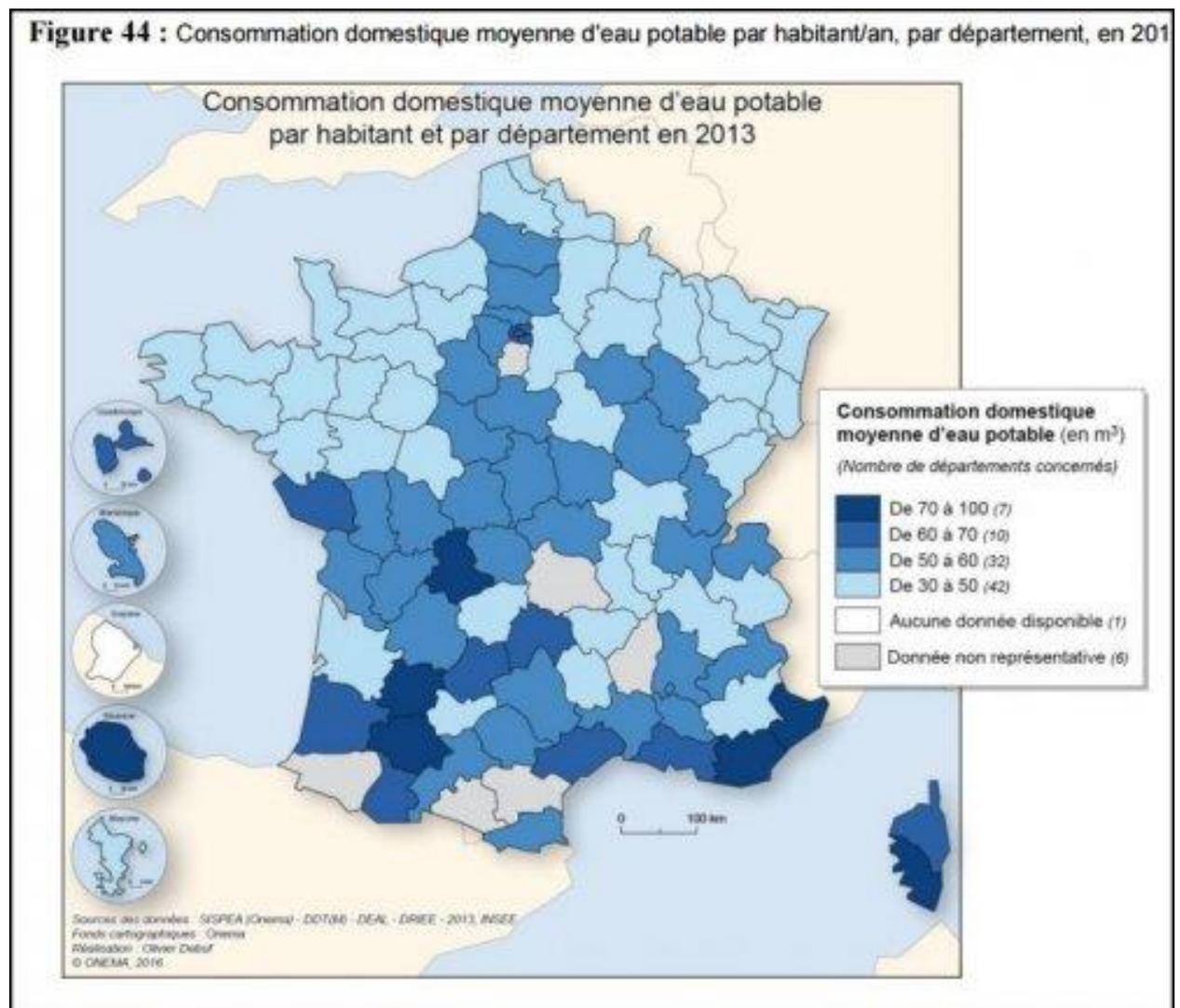
Deux cartes ont attiré notre attention.

La première traite du prix de l'eau par Région.



A l'évidence mieux vaut habiter en Provence qu'en Bretagne.

La deuxième traite des volumes consommés par habitant.



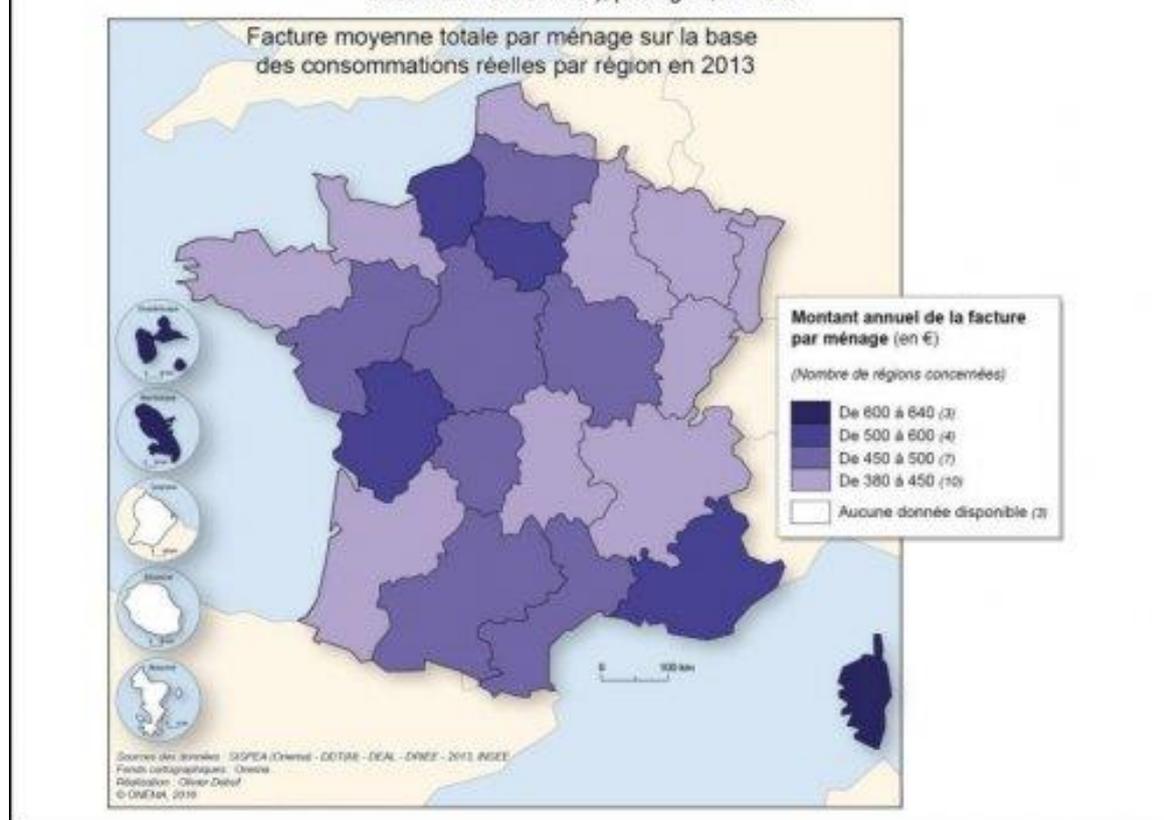
La carte s'inverse. Économies dans l'Ouest et le Nord. Forte consommation dans le midi.

Conclusion ?

Le prix, diront les distributeurs, est un frein à la consommation. Là où l'eau est chère les consommateurs sont économes.

Mais une carte vient contredire cette fragile affirmation.

Figure 81 : Facture moyenne sur la base de la consommation moyenne des ménages et du prix total (eau potable + assainissement collectif), par région, en 2013



La Provence, forte consommatrice d'une eau peu chère est en réalité la région où les factures sont les plus élevées.

Alors quoi ?

Une hypothèse ? Ne pas oublier que dans la fourniture d'eau la quasi totalité des frais sont des frais fixes. Pour équilibrer le budget ils doivent être répartis sur l'ensemble des consommateurs ou plutôt sur le volume de mètres cubes qu'ils consomment.

Conclusion : moins ils consomment et plus le prix du mètre cube doit être élevé. Et toutes les campagnes pour des économies de consommation n'ont aucun effet sur la facture finale !

Solution ? Le système « l'eau paie l'eau » est un non sens. Les installations de purification et de distribution de l'eau ainsi que les stations d'assainissement sont des infrastructures communales comme les routes, les écoles, les gymnases, les terrains de sports, les établissements culturels... ils doivent être financés par l'impôt communal. Sinon totalement, du moins dans une large proportion.

C'est ce que défendent nos amis du Québec :

Des compteurs d'eau pour les industriels, pas pour les consommateurs domestiques. Une proposition de « Eau Secours ! » Québec

Naturellement l'impôt serait fonction de l'usage de l'eau. Ce n'est pas la même chose d'utiliser l'eau pour son hygiène et sa santé ou pour en remplir sa piscine. Quant aux industriels il est bien normal qu'ils paient l'eau dont ils tirent un bénéfice.

C'est ce que, à S-eau-S, nous proposons depuis de nombreuses années en nous étonnant d'être à peu près les seuls, en France, à le faire.

<https://coordination-eau.fr/2017/09/prix-de-leau-moins-je-consomme-et-plus-je-paie/>